

Service instructeur
Direction de la Solidarité
Protection Maternelle, Infantile et Promotion de la Santé

N° 4e/102-06

Service consulté



Subvention à l'Association RÊVES

Résumé : *Le présent rapport propose l'octroi d'une subvention de 400 € pour l'organisation d'une visite par des enfants malades du « Vaisseau » à Strasbourg.*

L'Association « Rêves » est une association nationale créée en 1994, formée de bénévoles, et ayant pour objet de permettre aux enfants atteints de maladie « à pronostic réservé » de réaliser leurs rêves. Elle se décline en délégations départementales.

L'antenne du Haut-Rhin a deux bureaux : un à Saint-Louis et un à Colmar qui s'occupe plus particulièrement des enfants hospitalisés au « Parc ».

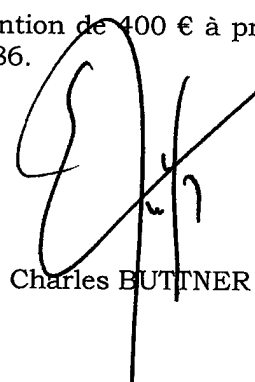
Ainsi, passer un baptême de l'air, faire une promenade à cheval, rencontrer des stars, aller à la mer, éditer des poésies..... sont des exemples d'actions qui ont pu être réalisées.

Le 17 mai 2006, il s'agissait d'un rêve collectif: douze enfants ont pu aller visiter le « Vaisseau » à Strasbourg, accompagnés du personnel médical indispensable.

Le coût global s'est élevé à 411 € (soit bus, entrées et goûter).

Il est proposé à votre Assemblée d'attribuer une subvention de 400 € à prélever sur GO22, Nature 6574, Fonction 41, Chapitre 65, Enveloppe 61486.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER